Formation Nationale de Radioprotection des patients aux rayonnements ionisants - Session 20

Modules e-learning : 7 septembre au 12 octobre 2026

Journée en visioconférence : le jeudi 26 novembre 2026

Objectifs opérationnels et pédagogiques de la formation :

- Obtenir une déclinaison opérationnelle et continue, par les différents acteurs, des principes de justifications des expositions aux rayonnements ionisants et d'optimisation des doses à délivrer aux patients
- S'inscrire dans une démarche de gestion des risques
- Être en capacité d'appliquer la réglementation
- Analyser sa pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques, de la justification des expositions et de l'optimisation de la radioprotection pour améliorer la radioprotection des patients.

Prérequis :

- Oncologues Radiothérapeutes hospitaliers et libéraux en exercice
- Physiciens Médicaux
- Manipulateurs en Electroradiologie Médicale
- Dosimétristes

Excerçant dans un service de Radiothérapie

Durée :
Modules e-learning : **7 septembre au 12 octobre** 2026 (5h de connexion)
Journée en visioconférence : le jeudi 26 novembre 2026 (7h 30)

Modalites et délai d'accès :
La formation est réalisée en distanciel.
Le calendrier de nos formations est mis en ligne sur le site de l'AFCOR.
Les inscriptions sont ouvertes 3 mois avant le début de chaque formation et devront être réalisées auprès du secrétariat de l'AFCOR. Vous recevrez ensuite une confirmation par mail de votre inscription à la formation dans les 7 jours.

Méthodes et moyens pédagogiques :
La première partie a pour objectif de rappeler les bases physiques, biologiques, législatives de la radioprotection patient en utilisant une méthode de e-learning avec validation on-line de quizz ou QCM avec l'assistance d'un partenaire INSTN-CEA.
(étape obligatoire pour assister au présentiel A Faire avant le 12/10/2026 = 5h de connexion)
La seconde s'effectue en présentiel avec des séminaires, focalisés sur la qualité/la gestion des risques et l'évaluation de pratiques, dispensés par des professionnels reconnus.
La qualité et la gestion des risques sont abordées dans le cadre d'une action de formation cognitive, l'analyse des pratiques se fait à partir d'une analyse systémique d'un événement significatif de radioprotection. **(le rapport d'analyse doit être envoyé par mail avant le 19/11/2026)**

Cette formation répond aux critères d'obligation de la formation à la RP Patient pour les professionnels exerçant en RTH notamment le guide publié (Décision n° CODEP-DIS-2018-045999 du 18 septembre 2018)

Modalités d'évaluation :
Une évaluation est réalisée à la fin de la formation via des QCM et d'une analyse d'un événement systémique, afin de vérifier vos connaissances et valider vos acquis.

V.16.05.2026

CONTACT : Angélique Fournigault
MAIL : secretariat@afcor.fr - TÉL : 06 49 72 74 04
BP 23266 - LE MANS CEDEX 1 - N° SIRET : 494 216 708 00029
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 44595 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Frais d'inscription : 400€/pers
Comprenant :

- Frais d'inscription (avant le 04/09/2026)
- Attribution des codes aux modules e-learning (07/09/2026)
- Transmission d'un événement extrait de la base des ESR déclarés à l'ASN devant faire l'objet d'une analyse systémique avant la journée présentielle et dont le rapport (trame fournie) et devra être transmis par mail.
- Communication des codes d'accès à la plateforme ZOOM pour la journée finale (23/11/2026)
- L'attestation de formation, ne sera délivrée, qu'après la vérification de chaque étape. Cette attestation sera alors d'une validité de 7 ans

Capacité d'accueil limitée : 150 personnes.

Accessibilité : Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
Certaines salles sont habilitées à recevoir des Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

V.16.05.2026

CONTACT : Angélique Fournigault
MAIL : secretariat@afcor.fr - TÉL : 06 49 72 74 04
BP 23266 - LE MANS CEDEX 1 - N° SIRET : 494 216 708 00029
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 44595 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

Programme détaillé de la journée de finalisation du

HORAIRES	THEMES	DUREE	INTERVENANTS
8h30	Accueil		
9h00 - 9h30	**Evaluation préformation** Chaque participant donne sa définition du risque à l'aide d'un questionnaire	30 mn	Modération
09h30 - 10h00	Synthèse à partir des questionnaires Sémantique et définitions : les grandes familles de risque, situations techniques et organisationnelles	30 mn	G. Brusadin/E. Leroy
			Discussion 10 min puis Cours 20 min
10h00 - 11h00	Expositions des différentes méthodes pour réaliser une cartographie des risques : AMDEC, APR… Discussion des avantages et des inconvénients de chaque méthode	60 mn	G. Brusadin/E. Leroy
11h00 - 11h15	PAUSE	15 mn	
11h15 - 11h45	Identifier avec précision les différents acteurs, leurs responsabilités et les délégations pour la gestion des risques Se situer parmi les autres acteurs dans le circuit de gestion des risques liés aux rayonnements ionisants	30 mn	C Dejean /JJ Santini/ S.Thureau
11h45 – 13h	Identifier avec précision les contextes organisationnels à risque par métiers	75 mn	L. Parent ou E. Graulière/ JJ Santini / S.Thureau
	Seront également abordés les causes d'incertitudes, leurs grandeurs, et leurs perceptions selon chaque métier		
13h00 - 14h00	DEJEUNER	60 mn	
14h00 - 14h30	Identifier les méthodes existantes d'évaluation de la démarche de gestion des risques (EPP, audit de, pratiques, certification) en insistant sur la notion d'audit professionnel par les pairs	30 mn	S.Thureau
14h30 - 15h00	Identifier la documentation réglementaire exigible et utile à la gestion des risques	30 mn	G. Brusadin/ E. Leroy
15h00 - 15h30	Mise en œuvre et suivi des actions d'amélioration : tableau de bord, définition d'indicateurs, suivi des actions d'amélioration	30 mn	Nicolas Pourel ou C. Dejean
15h30 - 15h45	PAUSE	15 mn	

V.16.05.2026

CONTACT : Angélique Fournigault
MAIL : secretariat@afcor.fr - TÉL : 06 49 72 74 04
BP 23266 - LE MANS CEDEX 1 - N° SIRET : 494 216 708 00029
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 44595 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

15h45 - 17h30	EPP : CREX A partir d'un cas sélectionné dans la base de données des ESR déclarés à l'ASN à partir duquel les participants auront réalisé une analyse systémique en amont de la formation, les orateurs et les participants suivront la démarche suivante : Analyser les dysfonctionnements Evaluer l'efficacité des lignes de défense. Proposer les actions d'amélioration Interroger sa pratique individuelle	105 min	Tous les orateurs Médecin/Physicien/ Qualiticien/ Manipulateur
17h30 - 18h00	**Evaluation post-formation** Décrire les actions à engager pour permettre d'améliorer sa démarche de gestion des risques	30 mn	

V.16.05.2026

CONTACT : Angélique Fournigault
MAIL : secretariat@afcor.fr - TÉL : 06 49 72 74 04
BP 23266 - LE MANS CEDEX 1 - N° SIRET : 494 216 708 00029
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 44595 75 auprès du préfet de région d'Ile de France